La communauté de communes favorable à l'A154

Le président de l'Orée de Chartres, Christian Paul-Loubière, a fustigé les associations opposées au projet de concession autoroutière sur la 154.

Hier matin à la mairie, le président de l'Orée de Chartres, Christian Paul-Loubière, a annoncé la création d'un comité de réflexion sur le projet de l'A 154.

C'est accompagné des élus des communes de Sours, Challet, Poisvilliers, Morancez, Coltainville et Saint-Prest, qu'il a tenu à faire le point sur toutes les problématiques liées à ce projet. Il a ainsi déclaré : *« C'est un enjeu territorial autant pour le bassin de vie que pour la région. Une réflexion commune s'impose au cœur des contrastes d'une commune à l'autre. Par exemple Saint-Prest devrait être traversé par un ouvrage d'art qui engendrerait une dégradation de la vallée de l'Eure... Le maire, Jean-Marc Cavet, en est bien conscient mais l'accepte dans l'intérêt général ».* Et d'ajouter : *« Il faut, et c'est essentiel, ce contournement par l'ouest. La portion de 40 km entre Chartres et Allaines est dangereuse, il ne se passe pas une semaine sans qu'un accident ne soit à déplorer. À partir de septembre, cela ne va pas s'arranger avec la mise en service de l'A19 qui va apporter un afflux de 40 % de véhicules supplémentaires dont des poids lourds ».*

HIER, EN MAIRIE. Les élus de l'Orée de Chartres, Christian Paul-Loubière, son président en tête (2e à g.), évoquent l'enjeu territorial de la mise en concession autoroutière de la nationale.

Les associations accusées d'opposition politique

Les élus présents s'entendent tous pour favoriser un accès autoroutier avec possibilité de gratuité sur l'existant à négocier dans le cadre de la réunion publique qui aura lieu en septembre. La communauté de communes, si elle est favorable, entend bien se faire entendre sur la protection de l'environnement contre les nuisances qui seront liées à ce projet. Le président de l'Orée annonce également que des réunions seront organisées dans chaque commune que compte la communauté afin d'apporter des informations réelles pour contrecarrer les associations qui ne montrent, de l'avis de tous les élus présents, que leur opposition politique.

Christian Paul-Loubière juge ainsi irresponsable de la part de ces associations de tenir des propos démagogiques et trouve un peu trop facile d'obtenir des listes de signatures contre l'A154 sans apporter d'autres solutions. C'est selon lui sans compter sur le côté positif de ce projet en terme de sécurité.

F. B.-H.

TRE - SAMEDI 11, DIMANCHE 12 ET LUNDI 13 AVRIL 2009

La République du Centre

Des maires favorables à l'autoroute

Les maires de la communauté de communes de l'Orée de Chartres se sont positionnés, vendredi, en faveur de l'A154.

« Ne tenons pas un discours démagogique ! Soyons pragmatiques ! » Cet engagement pris vendredi dans son hôtel de ville par le maire (UMP) de Jouy, le président de la communauté de communes de l'Orée de Chartres, Christian Paul-Loubière, a porté sur l'autoroute 154. Une déclaration d'intention soutenue par les quinze autres maires de la structure intercommunale. Une unité illustrée pour partie ce jour par la présence à ses côtés de Gérard Besnard, maire (SE) de Morancez; Claude Joseph, maire (SE) de Sours; Philippe Galiotto, maire (SE) de Coltainville; Danièle Massot, maire (SE) de Challet; Jean-Marc Cavet, maire (SE) de Saint-Prest, et Monique Boudet maire (SE) de Poisvilliers. « Pour la première fois nous nous déclarons en faveur de la création d'une autoroute. »

Jouy, vendredi. Seize maires de la communauté de communes de l'Orée de Chartres se sont déclarés favorables à l'autoroute

« Il ne faut pas louper cette opportunité »

Cette posture n'allait pourtant pas de soi. « L'ouvrage d'art qui doit traverser la vallée et notre village passera à deux cents mètres de mon domicile », a signalé Jean-Marc Cavet. « Je l'accepte pour l'intérêt général. » Un effacement logique à ses yeux. « L'itinéraire apparaît dans des documents depuis 1982. Tout le monde le sait. Ce ne peut pas être une surprise ! » D'autant plus qu'à cette approche globale s'ajoute une considération locale. « Depuis dix ans notre zone d'activité de 34 ha est en sommeil. L'autoroute débloquerait aussi cette situation. Cela signifierait de nouvelles ressources pour la commune grâce à la taxe foncière. »

L'existence de ces considérations particulières n'a pas échappé à Christian Paul-Loubière. « Nous partageons un même avis malgré la diversité et les contrastes de nos communes respectives. » Restent les points de convergences. La dangerosité de la RN 154 est l'un d'eux. « Quel calvaire d'aller annoncer en pleine nuit à des parents que leur enfant est mort sur la RN 154 », s'est désolée Monique Boudet entraînant dans son sillage l'assentiment d'élus visiblement rompus à ce douloureux exercice. L'hypothétique aménagement de la route nationale en est un autre. « Treize années ont été nécessaires à la réalisation des 101 km de l'A 19 qui séparent Artenay (NDLR : Loiret) de Courtenay (NDLR : Loiret). Par opposition, il nous a fallu vingt ans pour réaliser 20 km sur les 95 km qui séparent Allaines de Nonancourt (NDLR : Eure) », a rappelé le maire de Jouy. « Il ne faut pas louper cette opportunité de l'autoroute. »

Une hypothèse envisagée en toute sérénité. « Je préférerais payer plutôt que de continuer à prendre la RN 154 », a assuré le président de l'Orée de Chartres. D'autant que tous se disent déterminés à défendre les intérêts des Euréliens. « Le tronçon Nord étant existant, une gratuité accordée aux habitants de notre département paraît négociable. » Cette volonté de plaider la cause des populations locales face aux sociétés autoroutières vaut aussi pour le tracé sud et le contournement de Chartres. « S'agissant de création, les discussions seront plus ardues. Mais il y a assurément de la place pour obtenir des conditions avantageuses pour nos administrés », a défendu Gérard Besnard.

ARIEL SCHWARZ